

Aide financière aux étudiants en médecine (externes) réalisant leurs stages en Mayenne

Objet de l'aide

Rendre attractif les terrains de stage mayennais auprès des étudiants

Objectif(s) de l'aide

Développer les terrains de stage en Mayenne

Rendre attractif la Mayenne auprès des étudiants en santé

Bénéficiaires du dispositif

Type(s) de bénéficiaire(s)

- o Particuliers

Précision(s) bénéficiaire(s)

- o Externes en médecine de l'Université d'Angers réalisant un stage en Mayenne

Porteur(s) de l'aide

- o CD 53

Conditions d'attribution

Détail des conditions à remplir pour prétendre à la subvention

Etre étudiants en médecine de l'Université d'Angers

Réaliser son stage en Mayenne

Type de dépenses

- o Dépenses de fonctionnement

Etat d'avancement du projet pour bénéficier du dispositif

- o Usage / Valorisation

Montant de l'aide

Modalités de calcul

- o Autre
- o 200€ par stage en Mayenne

Taux de subvention, le cas échéant

- o

Montant de subvention limité

- o Non

Si oui, montant plafond de l'enveloppe

- o

Calendrier

Date limite de dépôt des demandes

- o 31/03/2028

Périodicité (le cas échéant)

- o Permanente

Modalités de dépôt de la demande

Liste des pièces à joindre au dépôt

- o Sans objet

Lien vers le téléservice

- o https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/cd53_da_aide-externe

Modalités de décision

Analyse des demandes au fil de l'eau avec passage en Commission Permanente

Modalités de versement

- o Solde

Pièces justificatives nécessaires au versement

- o Sans objet

Contact

Direction de l'autonomie

Mission santé de proximité

prosdesante@lamayenne.fr

Coordonnées complémentaires, si besoin